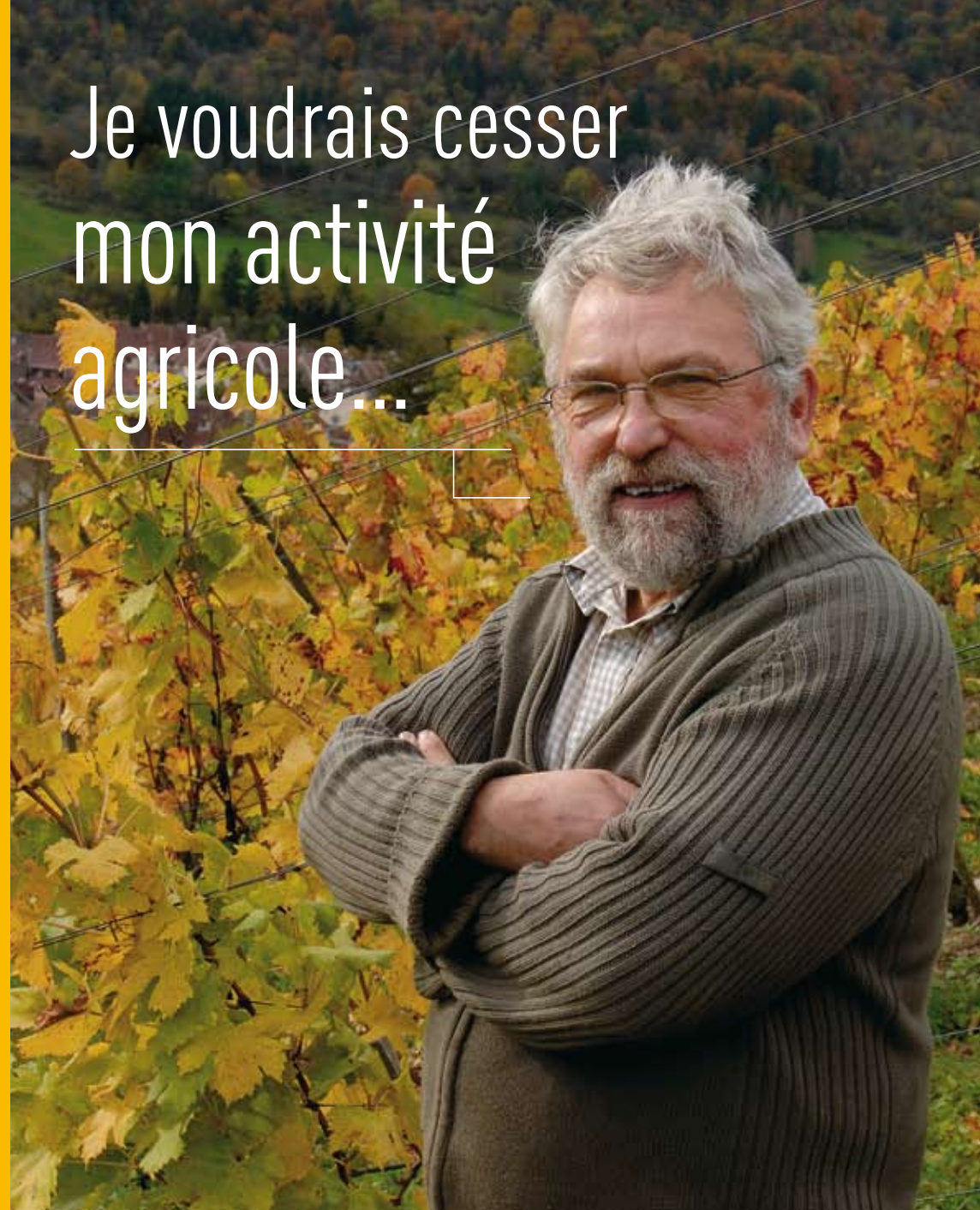


Je voudrais cesser mon activité agricole...



Doubs 130 bis rue de Belfort
25000 BESANCON
Tel : 03 81 65 52 09

Jura 455 rue du C Casteljau
BP 40417
39016 LONS-LE-SAUNIER Cedex
Tel : 03 84 35 14 50
transmission@jura.chambagri.fr

Haute-Saône 17 quai Yves Barbier
Maison des agriculteurs
BP 20189
70004 VESOUL Cedex
Tel : 03 84 77 14 20

Territoire de Belfort 9 rue de la République
90000 BELFORT
Tel : 03 84 46 61 50

Point Info Transmission le **point de départ** de votre projet de cessation

Le Point Info pour communiquer,
vous accueillir, vous écouter,
vous informer, vous orienter
et vous accompagner dans
votre projet.



gratifié pavois - www.pavois.fr - 03 81 65 52 09



Les missions du Point Info Transmission

Les partenaires s'investissent et s'organisent pour faciliter votre projet de cessation d'activité et conserver un tissu agricole dense et dynamique.



RECENSER et COMMUNIQUER :

Le Point Info recense et communique de manière collective auprès des futurs cédants dans leur cessation d'activité et dans la recherche d'un repreneur.



ACCUEILLIR :

Guichet unique : le Point Info accueille gratuitement, au téléphone ou à l'occasion d'un entretien individuel, toute personne concernée par un projet de cessation d'activité.



ECOUTER :

Lieu neutre et confidentiel le Point Info est à l'écoute de votre projet.



INFORMER :

Le Point Info apporte tous les éléments nécessaires à la réflexion du projet. Il informe sur les étapes qui conduisent à l'arrêt d'activité et également sur les dispositifs d'accompagnement ou d'aide à la transmission ainsi que sur la recherche de futur repreneur ou associé.



ORIENTER :

Le Point Info oriente auprès des organismes compétents liés au projet de cessation.



ACCOMPAGNER :

Le Point Info accompagne dans la démarche de cessation d'activité ; du choix de la transmission jusqu'à sa réalisation.

LES AIDES À LA CESSATION D'ACTIVITÉ

Elles visent à faciliter la transmission d'une exploitation agricole sous forme individuelle ou sociétaire.

- financées par l'Etat :

- l'Aide à la Reconversion Professionnelle (ARP),
- l'Aide à la Formation,
- les mesures du PIDIL (Programme pour l'Installation et le Développement des Initiatives Locales),
 - Aide à l'inscription anticipée au RDI (Répertoire Départemental Installation),
 - Aide à la location des bâtiments,
 - Aide à la location du logement d'habitation,
 - Aide à la réalisation d'un diagnostic d'exploitation,
 - Aide au bail.

info
cessation
transmission

repertoireinstallation.com



A la recherche d'un repreneur ou d'un associé ?

Plus de renseignements au Point Info

